



Le 23 juin 2010 – TG 28

## **URGENCE CARDIAQUE**

Suite au forum sécurité 2009, **FORCE OUVRIERE** avait demandé des DAE (Défibrillateur Automatique Externe) dans tous les bâtiments, ainsi que le Comité d'établissement.

Nous avons été entendus. La Direction va investir dans l'achat de 10 DAE d'ici fin 2011 en plus des 3 actuels. Chaque bâtiment sera équipé de cet appareil. 20% de l'effectif va être formé sur le DAE. Deux heures de formation suivie d'un recyclage de trente minutes tout les ans.

Nous avons 5% de SST dans l'établissement, il reste donc 15% à former sur la base de volontariat. Les personnes aptes à intervenir auront un badge distinctif.

Il faut savoir qu'une bonne intervention rapide, multiplie les chances de survie de 30 à 40 % avec soins médicaux.

Après l'accident ou malaise, les témoins ainsi que la famille de ou des victimes, pourront bénéficier d'un suivie psychologique qui sera mis en place aussitôt par le service médical.

### **Nous serons la première usine à mettre en place un tel dispositif.**

Chez les pompiers (APSG), la Direction a établie une carte de temps d'intervention afin de réduire le délai d'intervention, les pompiers se déplaceront toujours avec l'ambulance pour être au plus vite auprès de la victime.

Sortie ambulance, les pompiers après avoir fait un bilan au 15 (S A M U 59) le médecin urgentiste donnera son accord pour la sortie de l'ambulance après avoir vérifié qu'aucun autre moyen de transport extérieur ne peut venir faire le transfert vers l'hôpital.

Maintenir les acquis en plus de leurs manœuvres incendie, les pompiers de l'usine vont effectuer 5 exercices de secours à la personne dans l'année, suivie par le service médical.

Afin de garder et perpétuer leurs performances devant l'accident ou le malaise, nous pouvons continuer à leur faire confiance sur leur savoir faire. **MERCI pour votre engagement messieurs les APSG**